

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 06 mars 2018 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 mars 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 76,57% de l'actif total au 31 mars 2020.

Tunis, le 27 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes:

Samir LABIDI

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	1 578 036	2 077 893	1 846 574
	- Actions et droits rattachés		1 578 036	1 945 916	1 846 574
	- Titres OPCVM		-	131 977	-
	Placements monétaires et disponibilités :		482 909	579 462	449 318
	-Placements à terme	3.2	464 140	560 376	448 230
	-Disponibilités		18 769	19 086	1 088
	Débiteurs divers		69	40	131
	TOTAL ACTIF		2 061 014	2 657 395	2 296 023
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	7 941	9 482	8 819
	Autres créditeurs divers	3.4	25 380	26 987	18 244
	Total passif		33 321	36 469	27 063
ACTIF NET	Capital		2 005 748	2 594 024	2 235 211
	Capital en nominal :	3.5	2 355 800	2 671 100	2 355 800
	-Capital début de période		2 355 800	2 671 300	2 671 300
	-Émission en nominal		-	-	3 000
	-Rachat en nominal		-	-200	-318 500
	Sommes non distribuables	3.6	-350 052	-77 076	-120 589
	Sommes distribuables :		21 945	26 902	33 749
	- Sommes distribuables de la période	3.7	-11 804	-11 045	33 731
	-Sommes distribuables de l'exercice clos		33 735	37 929	-
	-Report à nouveau		14	18	18
	Actif net		2 027 693	2 620 926	2 268 960
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 061 014	2 657 395	2 296 023

ÉTAT DE RÉSULTAT		Période du	Période du	Exercice clos
(Montants exprimés en dinars)	Notes	01/01 au	01/01 au	le
		31/03/2020	31/03/2019	31 décembre
				2019
Revenus du portefeuille titres :	4.1	-	-	90 749
- Dividendes des actions		-	-	84 150
- Revenus des titres OPCVM		-	-	6 599
Revenus des placements monétaires	4.2	9 826	11 134	36 243
Total des revenus des placements		9 826	11 134	126 992
Charges de gestion des placements	4.3	-7 941	-9 483	-36 747
Revenus nets des placements		1 885	1 651	90 245
Autres charges d'exploitation	4.4	-13 689	-12 696	-51 952
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-11 804	-11 045	38 293
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-	-4 562
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PÉRIODE		-11 804	-11 045	33 731
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-	4 562
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-156 052	-93 271	-182 568
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-72 353	9 196	40 761
Frais de négociation de titres		-1 058	-54	-588
RÉSULTAT NON DISTRIBUTABLE		-229 463	-84 129	-142 395
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		-241 267	-95 174	-104 102

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du 01/01 Au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
(Montants exprimés en dinars)				
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	-11 804	-11 045	38 293
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-156 052	-93 271	-182 568
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-72 353	9 196	40 761
	Frais de négociation de titres	-1 058	-54	-588
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-	-37 932
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :			
	- Capital	-	-	3 000
	-Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-100
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	56
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-
	Rachats :			
	- Capital	-	-200	-318 500
	-Régularisation des sommes non distribuables	-	4	14 857
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	-4 618
	-Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-3	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-241 267	-95 373	-447 339
ACTIF NET	En début de période	2 268 960	2 716 299	2 716 299
	En fin de période	2 027 693	2 620 926	2 268 960
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	23 558	26 713	26 713
	En fin de période	23 558	26 711	23 558
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	96,313	101,684	101,684
	En fin de période	86,072	98,121	96,313
	TAUX DE RENDEMENT	-10,63%	-3,50%	-3,89%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉSAU 31 MARS 2020

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 mars 2020, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		1 607 631	1 578 026	-29 606	77,824	-
- AIR LIQUIDE	46	5 850	3 128	-2 722	0,154	0,029
- ATL	62 991	193 664	102 045	-91 619	5,033	0,194
- ATL NS J01072019	28 000	59 500	48 440	-11 060	2,389	0,086
- ATTIJ BANK	6 000	155 976	165 510	9 534	8,162	0,010
- BIAT	1 190	100 198	131 183	30 985	6,470	0,007
- BNA	10 000	113 298	91 170	-22 128	4,496	0,016
- BT	10 000	67 917	75 890	7 973	3,743	0,004
- EURO-CYCLE	8 800	209 237	129 369	-79 868	6,380	0,099
- ONE TECH HOLDING	10 000	87 350	118 800	31 450	5,859	0,013
- SAH	12 000	91 920	108 936	17 016	5,372	0,017
- SFBT	10 000	83 771	183 200	99 429	9,035	0,007
- SOTIPAPIER	15 000	63 000	92 790	29 790	4,576	0,054
- SOTRAPIL	7 180	103 383	77 508	-25 875	3,822	0,174
- SOTUVER	2 590	22 533	15 903	-6 630	0,784	0,010
- STAR	311	46 650	35 597	-11 053	1,756	0,024
- TPR	20 000	72 262	77 380	5 118	3,816	0,060
- TVAL	2 583	40 036	46 881	6 845	2,312	0,089
- UIB	2 000	48 827	35 840	-12 987	1,768	0,003
- UNIMED	4 281	42 260	38 456	-3 804	1,897	0,020
Droits :		3	10	7	-	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		1 607 634	1 578 036	-29 599	77,824	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2020	% de l'actif net
Compte Placement BNA	4 560	456 000	8 140	464 140	22,890
Total en Dinars	4 560	456 000	8 140	464 140	22,890

Placement à terme	Échéance	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2020
CPL LAC 100 J 200402 TMM+3	02/04/2020	220 000	225 174
CPL LAC 100 J 200408 TMM+3	08/04/2020	56 000	57 236
CPL LAC 100 J 200530 TMM+3	30/05/2020	180 000	181 730

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Gestionnaire (BNA Capitaux)	7 645	9 189	8 519
Dépositaire (BNA)	296	293	300
Total en Dinars	7 941	9 482	8 819

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Jetons de présence	3 404	3 367	-
Commissaire aux comptes	11 208	11 189	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	177	223	202
Contribution sociale de solidarité (CSS)	-	-	200
Autres (*)	10 591	12 208	8 882
Total en Dinars	25 380	26 987	18 244

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Capital début de période :			
- Montant en nominal	2 355 800	2 671 300	2 671 300
-Nombre de titres	23 558	26 713	26 713
-Nombre d'actionnaires	123	125	125
Souscriptions réalisées :			
-Montant en nominal	-	-	3 000
-Nombre de titres	-	-	30
Rachats effectués :			
-Montant en nominal	-	-200	-318 500
-Nombre de titres	-	2	3 185
Capital fin de période :			
-Montant en nominal	2 355 800	2 671 100	2 355 800
-Nombre de titres	23 558	26 711	23 558
-Nombre d'actionnaires	123	124	123

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Sommes non distribuables	-229 463	-84 125	-127 638
Résultat non distribuable de la période :	-229 463	-84 129	-142 395
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-156 052	-93 271	-182 568
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-72 353	9 196	40 761
- Frais de négociation de titres	-1 058	-54	-588
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-	-	-100
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-	4	14 857
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-120 589	7 049	7 049
Total en Dinars	-350 052	-77 076	-120 589

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Résultat d'exploitation	-11 804	-11 045	38 293
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-	-	56
Régularisation lors des rachats d'actions	-	-	-4 618
Total en Dinars	-11 804	-11 045	33 731

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Dividendes des actions	-	-	84 150
Revenus des titres OPCVM	-	-	6 599
Total en Dinars	-	-	90 749

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Revenus du compte placement à terme BNA	9 768	11 066	35 718
Revenus du compte bancaire BNA	58	68	525
Total en Dinars	9 826	11 134	36 243

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Rémunération du Gestionnaire	7 645	9 189	35 557
Rémunération du Dépositaire	296	294	1 190
Total en Dinars	7 941	9 483	36 747

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Primes, indemnités et frais d'AGO	7 459	6 411	25 800
Jetons de présence	3 366	3 329	13 500
Redevance CMF	546	656	2 540
Honoraires du commissaire aux comptes	2 248	2 229	9 040
Contribution sociale de solidarité (CSS)	-	-	200
Autres (TCL et autres frais)	70	71	872
Total en Dinars	13 689	12 696	51 952

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société. En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.